

TENTEZ VOTRE CHANCE



## Ville-Auxonne

### Archives

04-2010  
03-2009

### Juin

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

### Compteur

Depuis le 26-03-2009 :  
6256 visiteurs  
Depuis le début du mois :  
73 visiteurs  
Billets :  
3 billets

### Thèmes

Actualités

### Commentaires

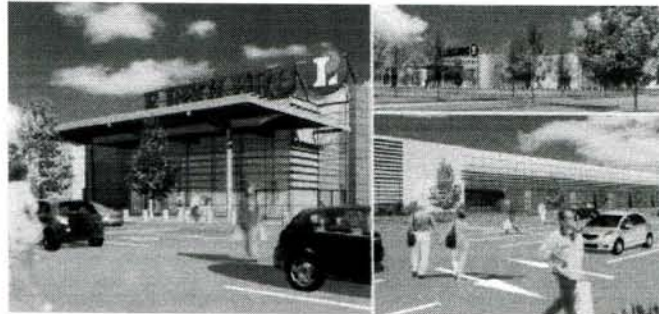
implantation d'un lidl  
consultation  
consultation  
consultation  
consultation  
consultation  
zone commerciale  
Leclerc  
leclerc  
civlilite

### Rechercher

| Zone commerciale du Charmoy | Règles de civilité >>

### Zone commerciale du Charmoy | 26 mars 2009



Lors du Conseil Municipal en date du 17 décembre 2008, M. le Maire avait soumis la question suivante au vote des élus : « êtes-vous favorable à l'implantation d'une grande surface à dominante alimentaire supérieure à 1000 m<sup>2</sup> sur la zone du Charmoy ? »

Un projet répondant aux exigences du vote du Conseil Municipal avec, notamment une surface alimentaire inférieure wà 1000 m<sup>2</sup>, ainsi qu'aux orientations d'aménagement imposées par le Plan Local d'Urbanisme a été proposé, d'autres investisseurs potentiels ayant manifesté leur intérêt. La Municipalité a choisi le projet le plus abouti et économiquement le plus avantageux.

#### La Municipalité soutient ce projet privé pour les raisons suivantes :

- Environ 250 créations d'emplois pérennes sont prévues au total sur la zone, élément capital à mettre en corrélation avec le nombre de demandeurs d'emploi à Auxonne, à savoir : environ 378. En effet, le groupe Leclerc s'est engagé par écrit à prioriser le recrutement local.
- Entre 15 et 20 Millions d'euros : tel est le montant considérable estimé des investissements travaux, qui entrainera une dynamisation du travail des entreprises, très appréciable en cette période de crise.
- Hôtel d'une capacité de 40 à 50 chambres dont l'implantation dans cette zone permettrait l'accueil de groupes, atout important pour favoriser le développement touristique de la commune.
- Galeries marchandes qui seront louées en priorité aux commerçants locaux à des prix locatifs peu élevés, certains ayant d'ores-et-déjà manifesté leur intérêt.
- Consultation de la Municipalité par le groupe Leclerc lors du choix des enseignes candidates à l'implantation.
- Harmonie architecturale du projet d'ensemble prenant en compte les nouvelles normes HQE (Haute Qualité Environnementale).
- Projet alternatif à l'Ouest d'Auxonne qui, en cas de refus d'implantation sur le territoire communal, aurait engendré d'inévitables répercussions sur l'économie locale. De par cette proximité, le tissu économique local et la commune d'Auxonne n'auraient alors tiré aucun avantage de cette implantation.

Soucieuse du dynamisme et du développement économiques locaux, la Municipalité apporte également son soutien aux différents projets en cours et à venir. A cette fin, elle a notamment lancé la modification du Plan Local d'Urbanisme visant à réhabiliter le secteur des Aciéries du Val de Saône - Ets Joly (enquête publique prévue en avril-mai 2009).

#### Avis obligatoire de la Commission départementale d'aménagement commercial

Conformément à l'article L 752-1 du Code de commerce, « sont soumis à une autorisation d'exploitation commerciale les projets ayant pour objet :

- la création d'un magasin de commerce de détail d'une surface de vente supérieure à 1000 m<sup>2</sup> ;
- la création d'un ensemble commercial tel que défini à l'article L 752-3 et dont la surface de vente totale est supérieure à 1000 m<sup>2</sup> ».

L'article L 752-6 dispose que « lorsqu'elle statue sur l'autorisation d'exploitation commerciale, la commission se prononce sur les effets du projet en matière d'aménagement du territoire, de développement durable et de protection des consommateurs ». L'article L 750-1 précise même que « dans le cadre d'une concurrence loyale, les implantations d'activité doivent contribuer à la modernisation des équipements commerciaux, à leur adaptation à l'évolution des modes de consommation et des techniques de commercialisation, au confort d'achat du consommateur et à l'amélioration des conditions de travail des salariés ».

#### Votre avis nous intéresse :

Vous pouvez faire part de vos observations écrites en transmettant un courriel à l'adresse suivante : [mairie@mairie-auxonne.fr](mailto:mairie@mairie-auxonne.fr), ou par un courrier signé (non anonyme) transmis à la Mairie d'Auxonne.

Publié par auxonne à 15:02:32 dans Actualités | Commentaires (53) | Permalien

**Patchs MAIGRIR -30kg/10€**

Incroyable! Si vous maigrissez trop vite mettez vos patchs 1 jour sur 2

Annonces Google

28-02-2010 09:04

De akwaba21 Sujet: **Leclerc**

Bonjour, Certes le projet était un quelque peu surdimensionné mais maintenant j'espère pour le consommateur que les enseignes actuellement en place vont réfléchir à se qui aurait pu leur arriver si Leclerc s'était installé. J'espère qu'il vont maintenant réagir très vite et moderniser leur infrastructure qui actuellement est vieillissante. Une ville comme auxonne mérite mieux.....sinon les Auxonnais continueront à aller chercher ailleurs ce qui manque à Auxonne.

27-01-2010 10:24

De pierre Sujet: **leclerc**

Et oui tout cela pour ca que de temps perdu.refus d'un leclerc à Auxonne par les differentes commissions tant regionale que nationale.Nos elus ont bien du temps à perdre.Un peu de reflection et de bon sens aurait suffit à voir que le projet était non viable du point de vu economique et du point de vu developpement durable.Messieurs les elus un peut de serieux svp vous etes en place pour l'avenir d'AUXONNE , de l'avenir de nos ENFANTS, et non du votre.

22-01-2010 14:38

De sam Sujet: **leclerc**

26ème et 27ème réunions le 20 janvier 2010 n° 317D – Auxonne (Côte d'Or) Recours exercé par le demandeur (Sarl BOUXDIS) rejeté Création d'un ensemble commercial E. LECLERC de 9 100 m<sup>2</sup> refusée

22-01-2010 13:36

De sam Sujet: **leclerc**

la decision de la cnac tarde a apparaitre sur le blog he oui le projet n etait a la dimension d une ville comme auxonne :le cote passeiste du projet ne rentrait pas dans le cadre du developpement durable et de la loi LME. n en deplaise à notre municipalite la democratie existe en france et les lois sont appliquées meme a auxonne .

24-10-2009 16:12

De Anne-Sophie Sujet: **prise de conscience?**

Quand penserons-nous enfin autrement? A l'heure actuelle, les médias veulent mettre l'accent sur l'environnement. La volonté est que les mentalités changent et prennent conscience que le point de non-retour est déjà atteint. La commercialisation à outrance (par exemple, à Intermarché d'Auxonne, pas un oignon du coin!!!), la superficialité (y'a des employés chinois qui passent leur journée à déchirer des jeans tout neufs pour rendre des européens plus "tendance"!!!) Nous marchons selon moi sur la tête... Je fais des efforts dans mon quotidien pour respecter au mieux le patrimoine qui m'entoure: je vais dans les petits commerces, j'achète directement au producteur mes légumes,... je vais rarement acheter à Intermarché mais ... j'y vais quand même et je sens bien que tout est fait pour inciter à acheter même ce qu'on n'avait pas prévu... Si ce grand centre commercial ouvre, serons-nous capable de lutter contre nos propres démons? Irons-nous acheter responsable? Ou serons-nous encore réduit à être de vulgaires consommateurs? Les "bien pensants", ceux qui pensent et décident pour cette ville, pour nous, ne le font pas par devoir... Personne sur terre ne fait quelque chose par don... Même l'Abbé Pierre ou Gandi... On a tous quelque chose à gagner ou à perdre dans chaque chose que l'on entreprend. Pour ma part, ce projet commercial est une perte...

10-10-2009 14:51

De sam Sujet: **leclerc**

alors ou sont les 300 emplois de leclerc: ils ne reste plus que 115 emplois ou est l hotel ou est le magasin de meubles ou est le restaurant plus rien de tout cela dans le projet depose en CDAC les promesses n engagent que ce qui y croient le vote: 4 oui sur 10 presents et il en fallait 6 pour avoir le permis de construire une abstention egale un vote contre c est la regle en CDAC que vont faire les proprietaires qui oant fait confiance a leclerc et Mr mery pour la vente de leur terrain,

30-09-2009 11:22

De sam Sujet: **leclerc**

les emplois leclerc sont reserves a personne : tout le monde y a droit ce serait une discrimination intolerable interdite par la loi. le conseil municipal a vote contre une implantation d une grande surface superieure A 1000 m<sup>2</sup> a dominance alimentaire: les enseigne leclerc sont toutes en france inscrites sous le statut de hypermarche A dominance alimentaire car faisant plus de 60 % de son chiffre d affaire sur l alimentaire . l alimentaire A une definition : il comprend l alimentation, bazar, droguerie et hygienn . joue sur les mots montre le peut de respect des ccitoyen en pensant qu il ne parle pas le francais . dans 10 jours le dossiers sera public : on saura alors si il y a 250 emploi ETP COMME LE PREVOIT LA MUNICIPALITE; QUAND reduire le developpement durable A la seule dimension de l ecologie des batiments c est une attitude qui date du temps du zonage des urbaniste des annees 1960: quel progres pour ce qui est des pprix cet ete j ai comopare dans mon periple en france et partout leclerc est plus chr sur les produit de meme marque et quantite. il est peutre moins chert sur les produit d appel qui sont d une qualite tres peu respectable de la sante des consommateur , quand A l essence toutes les grandes surface s aligne tous les jour sur bun meme prix. pour ce qui est de l hotel re"mplir 50 chambre sera une gajure c&ar des touristes qui viennent en car feront surement apres leur voyage de la journAe 4 km aller et retour pour visiter le ceentre ville : on verra bien mais si vous avez deja voyage vous aurez bien compris ou best le piege de l argument quantity aux commercants d auxonne puisque le maire veut a tout pris lers metre la haut : il doit etre caution des emprunt d instalation car les commercants qui voulait y aller se sont vu refuse les emprunt sur le pretexte que l investissement n est viable pour les commerces de proximite alors bonn courage pour vous votre ville dorthoire va prendre" jours pour keke21130 les enseigne de restaurant sont tenu secrete ne vous en faites pas elles aussi sont a des prix imbatables pour ce qui est des date il faut peut etre attendre que la commission est statuee :il ne faut pas vendre lapeau de l ours avant de l avoir tue pour les restaus au mois cela fera un ecremage de tous ce qui existe en centre ville et qui attire des nuisances enfin la paix sera au centre ville le soir

22-09-2009 16:17

De Nad Sujet: **leclerc**

Je trouve que c'est une très bonne chose d'implanter une grande surface sur la commune. Je suis mère de famille et nouvelle habitante à Auxonne. Avant d'habiter ici, j'avais l'habitude des magasins comme Carrefour. Aujourd'hui, je n'ai plus souvent la possibilité de me rendre à Dijon ou à Dole pour faire mes courses, et les magasins de la commune ne proposent pas autant de choix que les grands centre commerciaux. De plus, les produits Leclerc sont de qualité et souvent moins chers que dans des magasins discounts. ET puis d'un point de vue écologique, plus besoin de faire des kilomètres pour trouver tout ce dont a besoin. Et enfin, j'ai cru comprendre que le recrutement se ferait en priorité sur l'agglomération. Ce qui peut permettre à des personnes qui travaillaient loin de chez eux (donc avec des contraintes de transports) de se rapprocher et ainsi de profiter peut être plus de leur famille.

06-09-2009 13:05

De galmaximus Sujet: **zone commerciale**

l implantation d une zone commerciale, pourquoi pas; ceci dit comme d habitude ce sont les riverains qui sont ou seront les dindons de la farce; personne n' a été consulte, ou se trouve le dialogue citoyen privilégié par certains; j o se seulement esperer que l a dessous ne se cachent pas d histoire de gros sous comme au niveau national; ceci dit je pense que l equipe municipale actuelle fait tout pour perdre la mairie en tous les cas elle vient deja de perdre ma voix et apparemment je ne sis pas le seul; rien a voir avec les clivages gauche-droite nationaux; ce que les gens souhaitent au niveau local, c est une equipe qui prennet en compte les difficultes de ses concitoyens de facon non arbitraire et non pas de facon cavaliere comme l est cette decision d implanter cette zone commerciale a proximite d habitation sans aucune concertation; bonne chance pour les prochaines municipales vous en aurez besoin.....

29-05-2009 19:43

De keke21130 Sujet: **pour deux choses du leclerc** Url: [Liens]

quel restaurant va etre dans la galerie marchande du leclerc? et quend il va se construire et finir?

29-05-2009 14:53

De patricio Sujet: **centre leclerc**

Bien sur que c'est une bonne idée d'implanter un leclerc sur la commune ,tout le monde à moyen terme y trouvera son compte . Les consommateurs qui trouveront une concurrence entre les moyennes surfaces déjà implantée, les commercants aussi qui devraient savoir que le monde appelle le monde et qu'une bourgade qui s'étend ,fait venir de nouveaux habitants et donc de nouveaux consommateurs et que dans l'ensemble , cela devient lucratif pour tout le monde, encore faut il s'avoir retenir le client et lui donner envie de revenir chez lui plutot qu'ailleurs. Ce qui n'est malheureusement pas le cas de certains commercants du centre ville, et enfin par le biais d'emploi créés, de taxes et impots cela fera du bien à la municipalité et donc à l'ensemble des habitants d'Auxonne. Et tant pis pour les éternels raleurs qui voient le mal partout et qui ont toujours un compte à régler !....

06-05-2009 13:57

De jane Sujet: **leclerc**

n'oubliez pas que leclerc s'installe, non pas pour le pouvoir d'achat des consommateurs.....mais pour Aéviter que les auxonnais partent ailleurs acheter leurs meubles !!!

05-05-2009 20:07

De kesamalu Sujet: **leclerc**

je suis également mère d'une famille nombreuse et pourtant nous travaillons à deux. Mais comme beaucoup de personnes je regarde les prix avant d'acheter et un leclerc possède des prix interessant. Certaines personnes diront que je pense à moi et pas aux commercants du centre ville. Bien sur que oui je pense à eux . Leclerc ne possède pas tout ils y a des prestations que seul les petits commerces proposent. Il faudra que tout le monde trouve sa place, cela prendra du temps mais tout le monde trouvera sa place!

25-04-2009 18:55

De denieport Sujet: **leclerc**

faut il ou pas un leclerc a auxonne . Pour moi ce n'est pas une necessite car on a deja 2 moyenne

surface ,deux petits boucher ,5 boulangers,3 magasin bricolage ,3 hotel qui ont du mal a remplir leur chambres ,on nous parle de creation d'emploi encore des promesses car leclers emenera tous ses cadres dirigeant ainsi que ses chefs de departements si il restera les mises en rayon peut etre des boulanger arreter de promettre des choses aux auxonnais la municipalités que vous ne pourrai pas tenir ,occuper vous de faire revivre le centre vile et pourquoi pas implanter un mcdo sa ce ne genera personne est ca c'est sur createur d'emploi .pour moi quoi que l'on dise je pense que les des sont deja jeter et que les plan sont pres a etre signer et pour finir leclers n'est pas moins cher qu'il le dise aller verifier sur le site [questlemoinscher .com](http://questlemoinscher.com) a plus

🕒 10-04-2009 14:03

👤 De Le Coq Sportif Man Sujet: **zone du Charmoy**

Le débat qui a été lancé me semble très intéressant. C'est très difficile selon moi à évaluer l'impact sur le commerce du centre ville de l'implantation de ce Leclerc. La réflexion de Laurent est très intéressante car elle illustre l'évolution du secteur commercial depuis la fin des années 60. Cette évolution est le résultat d'une évolution des besoins des clients. Sans demande, aucune offre ne sera disponible. Est-ce qu'un Leclerc à Auxonne va tuer le commerce du centre ville ? Si on fait le bilan des commerces alimentaires, je ne suis pas certain que les auxonnais iront à Leclerc pour acheter leur pain quotidien par exemple. Autre question qui se pose, est-ce que le commerce du centre ville continuerait à exister dans son état actuel encore longtemps même sans un Leclerc ? Je crois qu'il y a deux paramètres qu'il faut anticiper : une augmentation significative des achats par internet. A titre personnel, je crois que cette évolution des mentalités est bien plus préoccupante pour nos commerces du centre ville qu'une zone commerciale qui est déjà fortement utilisée par les Auxonnais, que ce soit à Dole ou dans le Dijonnais. Enfin, une carte sur laquelle pourront peut être jouer les commerçants du centre ville, c'est la proximité. L'ère du tout voiture vit son crépuscule et c'est un atout à exploiter pour les centre-villes.

🕒 10-04-2009 06:13

👤 De Piron Sujet: **Charmoy**

La Municipalité aurait été vraiment idiote et inconsciente de laisser passer une telle opportunité en sachant que de toute façon, en cas de refus de sa part (de quel droit d'ailleurs) une implantation aurait eu lieu à proximité (que d'autres communes auraient sans nulle doute accueilli à bras ouverts ...)

🕒 09-04-2009 23:39

👤 De Gégène Sujet: **Evolution**

Je doute que l'on juge qu'une ville soit évoluée ou non par rapport au nombre de grande surface qui sont proposées à sa population ! mais bon. Quand à être conservateur, si c'est pour éviter de faire des conneries ben faut pas s'en priver ! Quand à la concurrence, pendant six mois surement mais après ils aligneront tous leurs tarifs donc c'est mort aussi !

🕒 09-04-2009 22:52

👤 De Piron Sujet: **Charmoy**

Enfin une municipalité courageuse et motivée qui ose, qui s'investit pour faire évoluer la ville au lieu de la laisser continuer à s'enliser ! quitte à heurter les conservateurs et les anti-concurrence. Un seul mot : BRAVO de penser à nous CONSOMMATEURS et de nous représenter dignement !!!

🕒 09-04-2009 22:15

👤 De Laurent Sujet: **Petits Commerces...** Url: [Liens]

ReBonjour, Mes parents étaient boulangers à Dijon... ils ont travaillé à leur compte tous les deux de 1968 à 1998. La boulangerie était dans le quartier de l'hôpital général, rue Joliet pour ceux qui connaissent. Dans les années 70 je me souviens que dans les rues voisines il y avait 6 boulangeries, 4 boucheries, 4 épiceries, 2 drogueries, 4 cafés, 1 poissonnier, 1 crémier et j'en oublie certainement... Puis CARREFOUR a été créé, deux ou trois commerces ont fermé les autres se sont adaptés tant bien que mal. Puis d'autres sont arrivés MAMMOUTH puis les centres commerciaux puis LECLERC puis CORA puis les galeries marchandes puis LA TOISON D'OR et j'en oublie certainement... En 1998, quand finalement mes parents sont parti à la retraite, je peux vous dire que des commerces qui jalonnaient la rue Hoche, la rue du Faubourg Raine jusqu'au début de la rue Monge il ne restait pratiquement rien. Alors bien sur certains vont dire que les époques changent, qu'il faut s'adapter mais il faut également dire sans se voiler la face que les grandes surfaces de Dijon ont eu la peau de bien des petits commerces de quartier ! Aujourd'hui, AUXONNE a encore la chance d'avoir un centre ville agréablement vivant (rien à voir avec GENLIS par exemple) où malgré la concurrence il semble y avoir un équilibre et un partage intelligent entre petits commerces et grandes surfaces. Mais comme tous les équilibres, cela reste très fragile et je crains que l'implantation de LECLERC soit le couperet qui vienne rompre cette harmonie. En espérant me tromper...

🕒 09-04-2009 18:00

👤 De Akwaba21 Sujet: **Des solutions**

Je tiens d'abord à préciser que je suis habitant de Dijon et bientôt futur habitant à Auxonne. Et alors, la concurrence vous ne connaissez pas ? Vous discutez tous sur les prix les plus bas, mais le service proposé par les commerces de proximité joue un grand rôle pour attirer le client. Messieurs les commerçants du centre ville : la carte à jouer est l'accueil, le SAV, les produits de qualité que l'on ne trouve pas chez Leclerc. Et puis ouvrez les yeux : à Dijon malgré les nombreux hyper le centre ville ne meurt pas.... L'accueil, messieurs les commerçants c'est ça qui attire le client et pas toujours les prix les plus bas. Il faut se remettre en question c'est tout. Cordialement

🕒 09-04-2009 09:08

👤 De Cédric BERNETTES Sujet: **zone du Charmoy**

A Sam, Je tiens à vous préciser que je n'ai pas apporté de jugement de valeur mais j'ai simplement répondu objectivement à une question sur la situation géographique du Charmoy, ce qu'on ne peut pas assimiler à une prise de position. Par ailleurs, je laisse mon nom et mon prénom car je n'ai aucune raison de me cacher. Enfin, je rappelle que cet espace de liberté et de dialogue a pour objectif de permettre aux personnes qui le souhaitent de débattre. Par contre, je trouve inconvenant d'insulter son prochain au motif qu'on n'a pas la même opinion que lui. Par avance, merci à tout le monde de formuler des propos mesurés.

🕒 08-04-2009 23:36

👤 De sam Sujet: **leclerc**

bravo au secretaire de mairie de prendre part au blog sous son nom: deja les adjoint jouent les agent immobilier pour leclerc maintenant c est le secretaire de mairie . monsieur le maire ditque c est une affaire privée mais la cela devient intyolerable ! allez faire vos course a leclerc : ne vous faites pas d illusion les gros s'entendent pour vous bouffer. quatre à six mois apres l installationde leclerc les prix seront identique dans les deux enseignes . mais les petits commercants auront morfflés comme on dit dans la maffia . la vous naurez que vos yeux pour pleurer! vous birez chrecher l el dorodo comme d habitude a dijon. mais il ne restera plus des commerces d aalimentation sur auxonne, il vous faudra mettre la mains à la poche our payer les infrasrtructure necessaire non sur la zone prive de leclerc mais les acces dans ce qui restera encore de public. bravo langlois va plus vite que sarko il privatise les zones d'implantation economique et commercialee ! pour l'emploi il est dit c est pour auxonne oui les quel.? ceux qui sont nés à auxonne ,les hommes 'car le maire est res mysogine.il se regale de faire souffrire les femmes dans ses conseil c est ce qui nous est rapporté) il faudra changer le nom de la ville =auxonneleclerc ou leclerc auxonne . c est vrai leclerc a deja cree deux emploi: un d agent immobilier (l adjoint MERY "ET UN DE NOTAIRE 0 LURE EN HAUTE SAONE §, BON COURAGE POUR VOTRE AVENIR IL EST SOMBRE AVEC CES RAPACES QUI VOUS GOUVERNES ils jouent avec les mots:la lanque de bois c est leur quotidien d ailleurs MERY EST ADJOINT 0 LA FORET

08-04-2009 21:42

De tifen123 Sujet: **et oui**

et oui vous pouvez voirs des commercants à la toison et alors vous vous y aller pas? et je pense que vous ne devez pas les voire très souvent étant donner qu'ils sont dans leurs commerces du Mardi au samedi et pour certains du lundi au dimanche. l'évasion existe et exitera toujours que l'on mette 1,2,3,4,5,6..... grandes surfaces de plus à auxonne. de plus que les grandes surfaces bouge question prix je veux bien mais les commercants je ne vois pas comment ils peuvent bouger car ils ne pourront jamais avoirs les prix ques les grandes surfaces on de leurs fournisseurs, donc je pense que pour certains il faudrait réfléchir avant de dire que les commercants vonts aussi bouger car ils n'ont pas de pouvoir sur leur fournisseurs contrairement à ce que peuvent penser certain.

08-04-2009 19:38

De pminguet Sujet: **Bravo pour ce blog et ce débat** Uri: [Liens]

Tout d'abord bravo d'avoir ouvert un espace de discussion. J'ai installé mon bureau à Auxonne dans la rue du voeux chemin de Dole (donc pas loin de la future zone), j'habite à Jouhe Ensuite le débat est lancé Mais des arguments comme : plus de 200 emplois, moi je préférerais avoir une offre plus large à Auxonne. Compter les supers et les hyper de Dole c'est bien, mais Auxonne qui s'endormait en terme d'offre commerciale (c est perso) un troisième ou quatrieme selon les comptages, ca ne peut que faire bouger les commercants et grandes surfaces actuelles. Ensuite comme beaucoup je croise pas mal de commercants auxonnais à la toison d'or où ailleurs, alors arrêtons de crier au loup. A vous lire

08-04-2009 17:40

De tiefen123 Sujet: **bien parler adidasmen**

se suis bien de ton avis adidasmen car l'emploi ne se fait pas avec du commerciale mais des entreprises donc je pense que le maire ferait mieu de s'occuper de ces dossiers com com pour le deveopement des certaines industries qui en on fait la demande et qui n'on toujours pas de réponses.

08-04-2009 16:53

De adidasmen Sujet: **implantation du Leclerc**

On nous parle depuis quelques de l'implantation d'un Leclerc à Auxonne Pourquoi faire? nous sommes à 15 min de Dole ou l'on compte pas moins de 10 supermarchés et 2 hypermarchés pour une agglo d'un peu plus de 50 000 habitants et à 25 min de Dijon et tout ses supermarchés et centres commerciales, alors il est vrai que l'on va nous dire que c'est mieux de ne pas trop utiliser sa voiture que cela pollue mais rendons nous à l'évidence nous sommes bien équipés en matière de commerces à AUXONNE. Alors Monsieur le Maire et ses fidèles moutons nous promettent la création de 250 voir 300 emplois mais sur quel base et pour combien de temps et les conséquences derrière pour les employés des petites commerces et des supermarchés quelles sont-elles? Monsieur le Maire d'Auxonne n'a pas d'autres chats à fouetter, il devrait deja sortir les employé(e)s qu'il a mis ou fait mettre au placard, car dans le domaine de la communication avec ses agents monsieur le maire et son 1er adjoint ne sont pas les rois. Alors avant de vous focaliser sur l'implantation d'une nouvelle grande surface géré et réalisé vos promesses de campagne Bon courage aux petits commercants, nous sommes de tous coeur avec eux dans leur lutte

08-04-2009 08:50

De Cédric BERNETTES Sujet: **zone du Charmoy**

Pour les personnes qui s'interrogent, la zone du Charmoy fait face à la zone d'activités des Granges Hautes, séparée de celle-ci par l'ex RN5, à la sortie d'Auxonne direction Dole.

07-04-2009 23:42

De sandrine Sujet: **super !!!!**

c'est un super projet que d'implanter un leclerc. moi je vais souvent faire mes courses a leclerc vers ikea a st appo. j'ai 4 enfants et il est parfois (par manque de temps) difficile d'aller a dijon faire ses courses. on pose les enfants le matin et midi est vite arrivée. la au mooins on aura plus de temps et une economie d'essence. et au moins on aura tout sur place pas besoin de se deplacer dans plusieurs endroits. en plus , vous verrez que leclerc est tout de meme moins cher. j ai remarqué que certains produits i sont moins cher que a netto. je voudrais par conrtre savoir ou se trouve la zone du charmoy.

07-04-2009 16:33

De Jo Sujet: **Zone du charmoy**


Bjr, J'aimerais bien savoir où se trouve la zone du Charmoy???? par rapport au centre ville. Merci pour vos précisions

07-04-2009 15:38


De papounet Sujet: **leclerc**

et non le maire ne meme pas la danse et en aucune façon il a des interets cachés.Mais chercher plutot à qui cela fera de l'ombre

07-04-2009 13:17


 De Patricia Sujet: **Leclerc c'est génial !**


Je trouve personnellement que c'est très bien cette implantation sur Auxonne!!! Enfin de la concurrence où le consommateur y trouvera son compte.

 07-04-2009 10:26


 De Boum boum Sujet: **zone du Charmoy**


Pour ceux qui pensent que le Maire et ses collègues auraient des intérêts cachés, je crois qu'il faut cesser de voir des complots partout et de la corruption chez tout le monde. On peut être favorable ou défavorable à ce projet, chacun a le droit de penser en son âme et conscience mais préjuger de la malhonnêteté des élus, sans aucune preuve bien entendu, est totalement indigne. Ce projet mérite un débat d'un autre niveau que celui où certaines personnes tentent de le mener. Que les opposants au projet ou ceux qui le soutiennent échangent des arguments de fond et non des accusations gratuites à l'égard de telle ou telle personne.

 06-04-2009 12:14


 De Alex Sujet: **papounet**


d'accord avec toi : ceux qui m'ont nent la danse ont s'arriment un intérêt caché.....je te signale que ceux qui m'ont nent la danse sont Mrs Langlois et consorts !!!

 04-04-2009 07:59


 De papounet Sujet: **leclerc**


je suis auxonnais depuis 1982 je crois revenir quelques années en arrière quand inter est venu 'implanter à Auxonne déjà la même polémique et les mêmes interrogations. Tous les dévins qui ont prédit la mort du centre ville se sont bel et bien trompés, enfin. Mais soyons objectifs les prix pratiqués sur Auxonne dans tous les domaines sont démesurés le monopole est bien là la concurrence ne fera pas de mal au porte-monnaie des Auxonnais d'ailleurs part quand nous allons faire certaines courses sur Dijon ou Dole nous voyons pas mal d'Auxonnais c'est qu'il existe soit un manque ou que les prix sont trop élevés dans notre bonne ville et que dire de certains commerçants qui vont dans ces mêmes villes faire leurs courses et qui viennent crier au scandale. Ceux qui même la danse n'ont pas d'intérêts personnels

 03-04-2009 15:28


 De Laurent Sujet: **Bien... mais peut-être pas pour tous !** Uri: [Liens]


Bonjour, Moi qui ne suis qu'un simple consommateur je vois d'un bon œil l'implantation d'un LECLERC à Auxonne. Ceci fera jouer la concurrence et les prix devraient globalement baisser. Cependant je m'interroge sur l'utilité profonde d'une telle création. Cela me semble «un peu» démesuré. Pour moi, un hôtel d'une telle capacité n'a aucun avenir à Auxonne. En terme de création d'emploi, une grande surface supplémentaire pourrait être bénéfique à condition que les autres ne soient pas dans l'obligation de réduire leur personnel et que les petits commerces tiennent le coup avec une telle concurrence ce qui n'est pas sûr du tout. De plus il me semblait que l'INTERMARCHÉ devait lui aussi s'agrandir sur l'emplacement de la «fonderie» ??? Pour finir, je pense qu'il n'est pas certain que les Dôlois prennent définitivement l'habitude de venir faire leurs courses à Auxonne l'effet de curiosité passé. Donc méfiance, et attention aux effets catastrophiques si ce projet est un fiasco !

 03-04-2009 14:08

 De Sylvie Sujet: **zone du charmoy**

je trouve fort regrettable que notre maire change d'avis aussi rapidement, cela voudrait-il dire qu'il n'a pas de parole ??? J'avais voté pour moi en étant confiante mais maintenant, j'avoue que je n'ai plus confiance en lui, s'il a menti pour ce dossier il ment pour tous le reste.... c'est bien dommage, sa crédibilité est pour moi bien perdue. Revenons au sujet : je ne suis pas contre un nouveau supermarché, cela va permettre à inter de baisser ses prix (beaucoup plus cher que Dole) qui a quasi le monopole avec inter et netto (c'est le même groupe). Par contre, je trouve vraiment dommage que ce nouveau supermarché soit aussi éloigné du centre ville et qu'il comprenne hôtel et cafétéria. En effet, d'une part les futurs clients de Leclerc ne vont pas venir jusqu'au centre ville et au cas où ils viendraient : il n'y a pas de stationnement et plein de sens interdit, sans oublier les zones bleues !!!! et d'autre part la cafétéria et l'hôtel vont «exterminer» tous nos petits restos «routiers» !!! alors, Auxonne centre ville deviendra malheureusement ville morte !!! et contrairement à ce qu'a dit notre maire dans le bp, Auxonne se réveillera pour mieux s'endormir !!!! que dire des 250 emplois annoncés ? qu'il s'agit de contrats de 20 heures qui ne permettent pas de vivre .....

 02-04-2009 21:47

 De tifen123 Sujet: **vive leclerc!!!!**

Pour tous ceux qui critiquent Intermarché pour son manque d'intérêt et de considération pour ses employés, voici un avant-goût de ce que Leclerc est capable de faire. Bon courage aux futurs salariés Leclerc. Avec de telles méthodes, on peut pratiquer «soit disant» des prix moins chers. Lisez ceci, c'est très instructif. Le 30 juin 2006, l'inspection du travail est venue faire un contrôle au supermarché Leclerc de Montbéliard. Les dirigeants du supermarché ont alors enfermé à clé des dizaines de salariés dans le noir, pour ne pas que les inspecteurs du travail ne constatent leur situation - travail en heures supplémentaires non payées, c'est-à-dire travail gratuit, «bénévoles» évidemment exigés par la direction. Les faits ont d'ailleurs été reconnus par le PDG, qui a parlé de «dissimulation provisoire» au lieu de «séquestration» ! Quatre mois après les faits, où en est-on ? Le PDG est toujours en place, et la seule sanction a été la suspension pendant 10 jours d'un subordonné du PDG. A l'illégalité et au cynisme s'ajoute l'impunité. Cette affaire est révélatrice d'une situation bien plus large, au-delà de ces faits honteux. Le code du travail est dans l'ensemble favorable au patronat. Mais même favorable, pour certains patrons ça ne suffit pas : «toujours plus», c'est la devise du capitalisme, et ce «toujours plus» s'applique souvent sans aucun souci des conséquences humaines et environnementales. De nombreux capitalistes passent donc outre le code du travail, et imposent des situations extrêmement défavorables et contraignantes aux salariés, avec la pression du chantage au licenciement. Il faut donc constater que le chômage de masse fait des heureux : cela permet à des patrons-voyous d'exiger du travail gratuit de salariés qui ont peur de perdre leur emploi. Ce scandale des salariés séquestrés par leur direction est une nouvelle leçon pour ceux qui nous disent que la lutte des classes n'existerait plus. Dans le monde actuel, un patron peut violer la loi, bafouer les droits élémentaires des salariés, les traiter comme du bétail, et malgré tout ne pas être inquiété. C'est un exemple de lutte de classe capitaliste réussie : au profit du patronat, et donc au détriment des salariés. Il est particulièrement effrayant d'apprendre que les salariés qui ont été ainsi traités ont peur de porter plainte. C'est cependant logique : la

crainte du licenciement est provoquée par le contexte de crise capitaliste qui entraîne le sous-emploi. En économie capitaliste, il faut avoir des revenus réguliers pour pouvoir vivre et, étant donné le taux de chômage, le licenciement est synonyme de perte de revenu. Le droit du travail n'est qu'une organisation du travail contraint, donc défavorable à ceux qui doivent se salarier. Mais même les maigres droits actuels, acquis par des luttes collectives, ne sont pas respectés. On le voit encore une fois : le système capitaliste ne permet pas l'égalité. Bravo, bravo leclerc!!!!!!

02-04-2009 21:26

De Jocelyne Sujet: **BUS de touristes**

On nage en plein délire! Comme si les BUS de touristes n'attendaient qu'un hotel pour venir à Auxonne!!! faudrait peut-être revenir sur Terre. Il faut savoir que pour qu'un hotel soit rentable, il faut qu'il soit rempli à 60% chaque jour; alors d'ici qu'il y ait une trentaine de chambres par jour, il faudra s'accrocher! C'est déjà difficile pour les hotels existants, alors pour un nouveau!... De plus, l'étude pour l'implantation d'un hotel a déjà été faite et abandonnée car non viable. Pour ce qui est de visiter la ville et ses commerçants locaux, encore faudrait-il qu'il en reste! Ils ne sont pas là que pour faire jolis, il faut aussi qu'ils vivent! Je ne suis pas là pour proposer des projets. Il me semble que nous avons élu une municipalité qui est sensée être là pour ça. Le maire n'est même pas capable d'écouter les commerçants de sa ville, alors ce n'est pas pour m'écouter moi, pauvre auxonnaise que je suis.

02-04-2009 17:27

De Christian Sujet: **Leclerc**

Les touristes viendront sûrement avec un hotel 50 chambres. Les bus de touristes pourront faire escales à Auxonne. Visiter notre ville et les commerces locaux. Et les gens qui sont souvent sur les routes pour leur travail seront heureux de trouver un hotel à Auxonne. Avant de parler de "honte à la municipalité" présentez votre projet si vous en avez un..... La critique est plus facile que la création.

31-03-2009 23:13

De jocelyne Sujet: **Honte à la municipalité**

que peut-on penser d'un maire qui passe son temps à mentir, à contourner les questions pour finalement ne pas y répondre? Ce n'est franchement pas le portrait idéal d'un maire que l'on se fait! Un jour, il est contre la grande surface; quelques mois plus tard, il annonce strictement l'inverse. Comment peut-on parler de renouveau pour Auxonne avec l'implantation d'une grande surface! Quel plaisir d'oser parler de dynamisme avec une grande surface! Ce n'est ni un loisir ni une marque d'énergie! Ce n'est pas un Leclerc qui va attirer les touristes.

31-03-2009 18:22

De Christian Sujet: **Leclerc**

Bien joué Paul! la base du commerce c'est la concurrence.. Et comme dit Francis à juste titre les fidèles clients des petits commerces le resteront. En conclusion : les seuls à qui ça fait de l'ombre sont... sont.... devinez.... je vous donne ma réponse : les grandes surfaces actuelles.

31-03-2009 14:44

De paul Sujet: **leclerc**

intermarche ne veux pas de concurrence alors il devrait baisser les prix et il ne devrait pas oublier aussi le commerce local (vente de meuble et electro-ménagers hi-fi). De plus faire ses courses à des températures aussi basse qu'à l'extérieur l'hivers n'est pas très agréable.

31-03-2009 14:36

De paul Sujet: **leclerc**

intermarche veux achever le travail tout seul egoïste

31-03-2009 14:35

De paul Sujet: **leclerc**

intermarche veux achever le travail tout seul egoïste

30-03-2009 23:05

De francis Sujet: **zone du charmoy**

je suis tout à fait d'accord avec christian Encore bravo à cette municipalité. Même si les avis sont partagés, je pense que les clients fidèles aux petits commerces y resteront encore plus. Il ne faut pas être égoïste et avoir de l'avant. "pensez aux gens qui sont dans les villages aux alentours d'auxonne".

30-03-2009 17:50

De Christian Sujet: **commerce**

En lisant l'article d'aujourd'hui, je me suis rendu compte que l'extension d'Inter en incorporant dans le groupe un magasin de meubles et un autre d'électroménager hi-fi... (qui manque actuellement à Auxonne) n'entraînait aucune réaction... Et pourtant nos petits commerçants en la matière devraient être défendus par leur Président! Eh bien non! Et le centre ville crévera tout pareil (pour reprendre une expression de ce matin dans le BP) si les gens vont acheter leur électroménager ou hi fi dans la succursale d'Inter. Dans ce vaste débat, je pense que les intérêts personnels et les rivalités politiques passent bien avant l'intérêt des petits commerçants.....

30-03-2009 11:39

De Alex Sujet: **question**

Je ne souhaite pas polémiquer, la seule chose que j'aimerais savoir, c'est pourquoi il n'y a pas eu de grande enquête publique, de réunions ou de concertation en amont de ce projet?? cela aurait sûrement évité tous ces déchirements au sein de la population. A méditer peut-être...

29-03-2009 21:24

De pitoune Sujet: **non à la mort du centre ville**

je suis tout à fait d'accord avec toi tifen, il faut penser à notre ville et à notre commerce locales et arrêter de rêver!!! ces promesses d'emplois ne sont que des mensonges il y aura autant de licenciements et le centre ville sera désert ce sera magnifique!!! les bus de touristes qui iront dans le méga hotel visiterons une ville morte Excellent!!!!

29-03-2009 10:59

De Christian Sujet: **re**

Là ça devient comique : meme en s'agrandissant du double je doute fort qu'Inter crée 60 emplois supplémentaires. Je constate avec plaisir que vous êtes cliente chez Leclerc de Marsannay. Donc pas de problème vous le serez à Auxonne et donc vous ferez des économie de carburant. Un point positif pour la création de cette zone.

28-03-2009 16:03

De tifen123 Sujet: **rectificatif**

je n'ai pas dit que le magasin de meuble allait apporter 60 emplois c'est inter en s'agrandissant qui vas les céés la grande surface de meubles elle peut en apoter peut-être 10 plus ou moins. il faut savoir que le monopole n'est pas de tel ou tel grande surface' mais de toutes réunies car si on prend le leclerc de marsannais il a ajusté ces prix par rapor aux autres grandes surfaces donc à auxonne sa va être la même chose et je ne crois pas que nous consomateurs seront plus gagnant. ça peut juste destabiliser les commerces du centre ville qui pour certain annonce leurs fermeture. je ne voie pas comment peut-on garder une ville dynamique avec un centre ville vider en partie de ces commerces quel beau spectacle pour les visiteurs bientôt très très nombreux.

28-03-2009 10:14

De Christian Sujet: **réponse à Tifen123**

J'admet que l'on soit pour ou contre un projet et je respecte les idées de chacun. Mais soyons réaliste, je ne pense pas qu'un magasin de meubles puisse créer 60 emplois. Et une fois de plus, le monopole d'inter sera encore plus présent ! Et donc les prix seront ajustés à ce monopole. Par contre, dans la zone des Charmoy, plusieurs magasins vont être créés : hotel et surement restauration - commerces divers dont certains commerçants Auxonnais (qui peut être ont manifesté) ont déjà pris contact avec la municipalité pour s'installer au Charmoy. Plutot un conflit d'intérêt bien orchestré par les grandes surfaces locales....

27-03-2009 20:55

De tifen123 Sujet: **zone du charmois**

faut'il croire tout ce que nous dit la municipalité, 250 emplois c'est du bidon car en réalité leclerc ne va créé qu'environ 80 emplois qui ne seront pas pris sur auxonne seul car les 378 demandeurs d'emplois auxonnais ne vont pas forcément convenir à leclerc. deplus il faudra compter qu'il y aura des licenciement dans les autres grandes surfaces car leurs chiffres d'affaire va baisser. et peut-être même la fermeture de l'une d'entre-elles donc je trouve qu'il nest pas forcément bon pour les auxonnais d'avoir une autre grande surface. d'autre part il faut savoir qu' inter avais le projet de s'agrandire et de faire venir un magasin de meuble sur auxonne se qui nous manque réellement mais que se projet va tomber aux oubliettes, avec ces 60 emplois supplémentaire et aussi les emplois de la grande surface de meuble. donc moi je ne dit pas bravo à notre municipalité et en particulier à notre maire langlois

27-03-2009 18:18

De Christian Sujet: **zone du Charmoy**

Bravo à cette municipalité d'avoir osé prendre la décision de créer une zone commerciale. Même si les avis sont partagés, ça ne peut que redonner un peu plus de vie à Auxonne. Aspect non négligeable, la création d'emplois pour les demandeurs locaux. Un hotel de grande capacité qui manque cruellement à notre ville. Les bus de touristes pourront ainsi faire escale à Auxonne. Un apport financier non négligeable en taxe diverses pour la ville. Je pourrais surement trouver d'autres arguments positifs à ce projet mais la liste serait trop longue. Enfin autre aspect non négligeable pour nous consommateurs, la concurrence sur les prix entre les grandes surfaces locales. Conclusion : un projet ambitieux mais nécessaire et un renouveau pour Auxonne depuis trop longtemps en sommeil. Bravo à nos élus.

#### Ajouter un commentaire

Nom :

Email :

Url :

Sujet :

Texte :

Code :

si vous n'arrivez pas à voir le code [Cliquez ici](#)



**TOUTES LES OFFRES  
EN CAMÉRA CACHÉE AVEC  
PASCAL SELLEM**



**Tous les derniers titres**

- Consultation locale des électeurs | 20-04-2010
  - Règles de civilité | 01-04-2009
  - Zone commerciale du Charmoy | 26-03-2009
-